



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/C.5/52/1  
19 septembre 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante-deuxième session  
CINQUIÈME COMMISSION

### QUESTIONS RENVOYÉES À LA CINQUIÈME COMMISSION

#### Lettre datée du 19 septembre 1997, adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les décisions adoptées par l'Assemblée générale à la quatrième séance plénière de sa cinquante-deuxième session en ce qui concerne les questions renvoyées à la Cinquième Commission.

Permettez-moi d'appeler votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent dans la section II du rapport du Bureau (A/52/250). Ces recommandations ont été approuvées par l'Assemblée générale également, à sa quatrième séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur le paragraphe 40 et le passage pertinent du paragraphe 49 du rapport (A/52/250) concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

J'apprécierais vivement votre coopération à cet égard.

(Signé) Hennadiy UDOVENKO

ANNEXE

Questions renvoyées à la Cinquième Commission

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes (point 113) :
  - a) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
  - b) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
  - c) Fonds de contributions volontaires géré par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (point 114).
3. Budget-programme de l'exercice 1996-1997 (point 115).
4. Projet de budget-programme de l'exercice 1998-1999 (point 116).
5. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies (point 117).
6. Corps commun d'inspection (point 118).

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer ce point à la Cinquième Commission, étant entendu que les rapports du Corps commun d'inspection traitant de sujets confiés à d'autres Grandes Commissions seraient également renvoyés à ces dernières.]
7. Plan des conférences (point 119).
8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (point 120).
9. Régime commun des Nations Unies (point 121).
10. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (point 122) :
  - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement;
  - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
11. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (point 123).
12. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité (point 124) :

- a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
  - b) Activités diverses.
13. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (point 125).
  14. Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (point 126).
  15. Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du Quartier général des Forces de paix des Nations Unies (point 127).
  16. Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II (point 128).
  17. Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (point 129).
  18. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (point 130).
  19. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (point 131).
  20. Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti (point 132).
  21. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (point 133).
  22. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (point 134).
  23. Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (point 135).
  24. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (point 136).
  25. Financement du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (point 137).
  26. Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (point 138).

27. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (point 139).
28. Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (point 140).
29. Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (point 141).
30. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (point 142) :

a) Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;

b) Reclassement de l'Ukraine dans le groupe des États Membres visé à l'alinéa c) du paragraphe 3 de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale.

31. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (point 143).
32. Gestion des ressources humaines (point 153).
33. Financement du Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (point 154).
34. Rapport du Conseil économique et social (chap. I, V (sect. B) et VII) (point 12).

[L'Assemblée générale a décidé d'examiner également les chapitres I, V (sect. B) et VII en séance plénière et de les renvoyer en outre aux Deuxième et Troisième Commissions.]

35. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (point 17) :
- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
  - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
  - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
  - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
  - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
  - f) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale;
  - g) Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies;